



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## agrobiologie

Question écrite n° 36747

### Texte de la question

M. Jean-Marie Morisset appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les préoccupations exprimées par les agriculteurs de la région Poitou-Charentes qui se sont engagés dans la voie de l'agriculture biologique. En effet, alors que l'Etat s'est engagé en 1997 à apporter un soutien économique aux exploitants qui faisaient ce choix en indemnisant le passage d'une exploitation agricole conventionnelle au bio, il apparaît que l'aide financière allouée à l'appui de ces conversions ne pourra atteindre le montant initialement prévu pour financer l'ensemble des contractualisations. C'est ainsi que la direction régionale de l'agriculture et de la forêt de Poitou-Charentes vient d'annoncer une diminution de 20 % des aides à la conversion pour la vigne et les grandes cultures malgré l'augmentation notable de l'enveloppe régionale destinée à l'agriculture biologique obtenue grâce à la très forte mobilisation des professionnels de ce secteur d'activité. La mesure adoptée par la DRAF marque une rupture avec les engagements de l'Etat envers les producteurs biologiques. C'est la raison pour laquelle il lui demande de lui indiquer quelles mesures il compte prendre pour que soient respectées les dispositions financières prévues lors de la mise en oeuvre du plan de développement de l'agriculture biologique.

### Texte de la réponse

Le ministère de l'agriculture et de la pêche vient d'attribuer à la région Poitou-Charentes un crédit budgétaire complémentaire de 2 millions de francs. Cette dotation devrait permettre de rétablir le niveau des aides à la conversion à l'agriculture biologique qui avait dû être restreint en raison de l'insuffisance des crédits disponibles dans la région, compte tenu des nombreuses demandes d'engagement pour cette mesure. De ce fait, pour l'année 1999, la dotation globale de la région Poitou-Charentes atteint 6 682 000 francs et toutes les demandes d'aides à la conversion à l'agriculture biologique pourront être prises en compte.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marie Morisset](#)

**Circonscription :** Deux-Sèvres (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 36747

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er novembre 1999, page 6228

**Réponse publiée le :** 24 janvier 2000, page 459